

# Rapport public Parcoursup session 2026

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

### IRTS POITOU CHARENTES - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (23777)

| Formation d'affectation                                                                        | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| IRTS POITOU<br>CHARENTES - D.E<br>Educateur de Jeunes<br>Enfants - en apprentissage<br>(23777) | Jury par défaut | Tous les candidats | 8                          | 30                        | 1                         |

## Les critères utilisés en 2026

| Champs d'évaluation                                                               | Critères retenus par la commission d'examen des vœux                                        | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultats académiques                                                             | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                                             |                                                        |                                 |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation                                             |                                                        |                                 |
| Savoir-être                                                                       | Savoir-être                                                                                 | Épreuve orale d'admission                              | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet                  | Épreuve orale d'admission                              | Essentiel                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires | Épreuve orale d'admission                              | Très important                  |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes).

Cet entretien sera conduit à partir de votre dossier Parcoursup. Nous attirons votre attention sur 2 points attendus par notre jury qui sont à compléter directement sur le site :

**La lettre de motivation** (permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation).

Dans cette lettre nous attendons que vous explicitiez votre choix de formation :

- en résumant en quelques lignes votre vision de ce métier,
- en indiquant ce que vous attendez de cette formation.

**La rubrique « Activités et centres d'intérêts »** (à compléter selon votre profil) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages que vous avez effectués,

- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Montrer de la motivation pour faire la formation d'EJE, c'est faire la preuve que l'on a été curieux, que l'on a été chercher de l'information sur ce métier. On ne sait pas l'exercer mais on sait précisément en quoi il consiste. Les recherches, ce sont plusieurs rencontres de professionnels EJE, des lectures, valoriser des expériences professionnelles etc...

Il est attendu que les candidats :

- soient informés de l'actualité sociale (via des médias fiables),
- lisent (la lecture étant indispensable lors de la formation),
- puissent débattre et argumenter leurs propos,
- complètent leur dossier sur Parcoursup : lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêts".

Le candidat à l'apprentissage pourra être salarié d'une structure qui emploie OBLIGATOIREMENT un.e EJE exerçant majoritairement sur le terrain ; que ce soit dans une structure multi accueil ou dans un établissement spécialisé (handicap ou protection de l'enfance).

**Signature :**

Directeur de l'établissement IRTS POITOU  
CHARENTES,  
Benoît NICOULEAU